

PRIX DES ANNONCES :
 Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00.

Administration et Rédaction :
 37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur

Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

PRIX DES ABONNEMENTS :
 1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.

L'Echo de Sambre & Meuse

La Wallonie et la France

La Wallonie et la France

Le récent manifeste du Comité de Défense de la Wallonie a suscité, dans certains milieux flamand, un mouvement de réprobation qui nous étonne. C'est ainsi que *De Eendracht* (L'Union), organe des activistes catholiques d'Anvers, reproche aux chefs du mouvement wallon de nourrir à l'égard de la France, des sentiments de sympathie excessifs et va jusqu'à les soupçonner de poursuivre, sous le manteau, une politique tendant à nous incorporer plus ou moins directement à notre grande voisine du Sud.

La feuille flamand, en mal de réquisitoire, fulmine sans distinction, contre les journaux wallons d'avant la guerre contre ceux qui s'éditent actuellement à l'étranger (tel *l'Opinion wallonne* de Paris) et contre ceux-là même qui paraissent en territoire occupé. *De Eendracht* enveloppe dans une même accusation de francotrieux, aussi bien le Peuple wallon et l'Avenir wallon, que l'organe parisien, de Raymond Colleye.

Visiblement, notre confrère d'Anvers porte la Wallonie à l'état dyspeptique. Nous nous garderons de lui en faire reproche, estimant qu'en matière de sympathie ethnique ou linguistique, il n'y a pas lieu de discuter.

Mais il en va tout autrement, quand il accuse les Wallons de rechercher une annexion à la France. Ici, nous nous insurgons et nous élevons une protestation énergique.

Le but que les Wallons poursuivent, c'est d'obtenir, dans une Belgique régénérée, un régime qui garantisse leur autonomie de culture et d'intérêts.

Ils estiment qu'une incorporation de la Wallonie au territoire français, en rompant cette unité économique qui a fait la richesse de nos provinces, menacerait gravement la prospérité de notre pays. A cet égard, ils ont eu le grand mérite d'avoir placé nettement le problème sur le terrain des faits.

Tandis que les activistes de Bruxelles ou d'Anvers grisé par le rêve d'un royaume de Flandre, se perdaient dans des développements oratoires, les Wallons, plus pratiques, se rappelaient le proverbe italien *Chi va piano va sano*. Ils ne chantaient ni la République wallonne, ni le Grand-Duché de Wallonie. Ils se bornaient modestement à souhaiter que leur patrie fût restaurée et que, dans la Belgique rétablie sous une forme nouvelle, une certaine autonomie fût accordée aux deux peuples-frères.

Ils ont compris, dès le début, qu'il ne fallait pas aller trop vite en besogne. Fidèles à la tradition de leur race, dont l'idéalisme est tempéré par le sens aigu des réalités, ils se sont abstenus de toute exagération compromettante.

Ils réclament l'autonomie des deux peuples qui forment la Belgique. Mais ils veulent maintenir entre ces deux peuples, l'union indispensable à la prospérité de la Patrie commune. L'effort dit Comité de Défense de la Wallonie s'est surtout assigné pour but de découvrir les moyens d'assurer cette union, tout en sauvegardant l'indépendance culturelle et administrative des deux conjoints.

Et la formule que les Wallons ont adoptée paraît avoir satisfait chez eux l'opinion publique, puisqu'il ne s'est élevé, relativement à leur programme, aucune protestation sérieuse. Le seul reproche qu'on ait pu lui adresser, c'est d'être inopportun, c'est-à-dire d'avoir vu le jour pendant l'occupation étrangère.

Mais, ce n'est pas notre faute à nous Wallons, si les Flamands, en février 1917, sont allés à Berlin et y ont soulevé la question de la Séparation administrative et politique. Nous avons dû prendre immédiatement les mesures conservatoires et défensives que comportait la situation.

Il est compréhensible que ces mesures aient été prises d'abord en ce qui concerne la question linguistique, c'est-à-dire les droits de la culture française.

Notre confrère d'Anvers nous reprocherait-il cette attitude? Nous réfuterait-il le droit d'être des latins et de résister pour notre culture française tout l'amour et le respect dont elle est digne?

On nous a reproché cette phrase du manifeste : « Pareil régime (l'autonomie culturelle et politique) est indispensable à la Wallonie » n'aurait-il permis de se livrer enfin librement aux influences qui dominent le développement de sa civilisation.

Il est bien vrai qu'il s'agit, dans cette phrase, de l'influence française, mais cette influence n'est pas la seule qui s'exerce chez nous. Elle y est contrebalancée par les facteurs originaux de la psychologie et de la langue wallonne. La littérature du terroir est d'une extraordinaire richesse et le caractère du Wallon se distingue nettement du caractère français. Nos mœurs sont aussi très particulières et notre folklore révèle des différences de sentiment et de mentalité qui nous distinguent de nos voisins méridionaux.

Le mot de Delaite est toujours vrai : « Wallons d'abord ! » Notre devise la plus récente ajoute : « Wallons toujours ! »

C'est le leitmotiv de notre littérature et de notre politique. Les Krains, les Garnir, les Glesener, les Destreé, ont éloquentement répondu aux écrits irrédentistes et francotrieux des Albert du Bois et consorts, par l'affirmation vibrante de leur patriotisme wallon.

Mais encore une fois, la formule, à la fois fédérative et séparatiste, choisie par le Comité de Namur, ne s'inspire pas seulement

de raisons linguistiques et littéraires. Elle a aussi été dictée par des considérations économiques-politiques et pour ma part, j'ai toujours attribué à ceux-ci une importance primordiale.

On se ferait illusion si l'on s'imaginait qu'il s'agit uniquement ici de politique intérieure, dans le sens qu'on donnait avant la guerre à cette expression.

Les activistes wallons appartiennent aux trois grands partis qui se disputaient le pouvoir en Belgique, avant la guerre. Mais, leur préoccupation dominante dépasse de très haut, les intérêts particuliers des groupes électoraux.

Ce qui entre en jeu ici, c'est l'intérêt supérieur de la Belgique, son maintien comme nation sur la carte de l'Europe et sa restauration sous une forme compatible avec les droits respectifs des deux races qui occupent son territoire.

Les Wallons prétendent sauvegarder l'entité belge, sinon sous la forme unitaire, du moins sous la forme fédérale. Ils estiment à juste titre qu'une séparation politique absolue entre la Flandre et la Wallonie risquerait de jeter celle-ci dans les bras de la France. C'est précisément pourquoi, ils ont crié *casus aux Flamands*, quand ceux-ci ont manifesté l'intention de constituer un royaume absolument distinct des provinces wallonnes.

L'erreur fondamentale des membres exaltés du Conseil de Flandre a été de croire qu'un Etat wallon dépourvu de tout lien politique avec les provinces du Nord pourrait se soutenir par lui-même entre le royaume flamand et la France tenebraire.

Cette hypothèse ne pouvait se réaliser que par l'intervention d'une tierce puissance, capable de cimenter l'union économique des deux Etats, en les incorporant, l'un et l'autre, dans la sphère de son activité politique immédiate, afin de neutraliser ainsi l'influence fascinatrice de Paris.

Mais, en vertu du principe des nationalités dont elle se proclame respectueuse, l'Allemagne ne pouvait adhérer à une politique d'annexion déguisée qui eût singulièrement compliqué pour elle les problèmes de politique internationale. C'est pourquoi, elle a laissé les deux peuples résoudre à leur convenance les questions qui les divisaient.

Les activistes wallons ont compris tout de suite cette situation. Aussi ont-ils tenu, dès le début du mouvement, à affirmer leur volonté de maintenir l'Etat belge comme un bloc, dualiste, mais solide et absolument indépendant des Etats avoisinants.

A ceux qui préconisaient une annexion à la France, ils répondaient : « Gardez-vous de céder à l'attrait d'un mirage dangereux. Wallons et Flamands, nous avons un immense intérêt à rester Belges, parce que c'est l'unité économique de notre pays qui fait sa richesse.

« Notre situation géographique spéciale de nation intercalaire nous permet d'exporter les produits de notre industrie vers les Etats centraux et réciproquement, d'amener les articles du bassin central européen jusqu'au seuil des marchés d'outre-mer.

« Placés au confluent des trois civilisations les plus actives de l'Europe, l'Allemande, la Française et l'Anglo-saxonne, nous constituons le canal obligé de leurs échanges et nous devons mettre tout en œuvre pour sauvegarder cette situation idéale. Wallons et Flamands, nous n'avons pas trop de toutes nos forces réunies pour remplir dignement un rôle si considérable ».

En ce qui concerne plus particulièrement la France, les Wallons savent parfaitement que les avantages résultant du vaste marché intérieur qu'elle ouvrirait à nos produits, risqueraient de n'être que de peu de durée. Pendant la guerre, en effet, nos voisins ont développé dans d'énormes proportions, leur outillage industriel. A côté de leurs nouvelles installations, Cockerill même n'apparaît plus comme une « survivance » métallurgique.

D'autre part, le gouvernement français a construit des lignes de transport destinées à mettre le marché suisse en communication directe avec le golfe de Gascogne et les ports de l'Atlantique. Tout cela, au détriment d'Anvers.

Sans doute, au lendemain des hostilités, la France aura besoin de nos charbons domestiques.

Mais, quand les mines des départements ravagés par la guerre seront réfectionnées, elle fera de moins en moins appel à notre production.

On sait, d'ailleurs, que depuis quelques années, la frontière française s'était presque complètement fermée à nos marchandises.

Quelle raison y a-t-il de supposer que cette situation se modifie, la France ayant ses industries à protéger et son marché intérieur à défendre?

D'autre part, n'oublions pas que la Wallonie est actuellement dépourvue de machines, de matières premières et de main-d'œuvre qualifiée.

Pour se relever, elle aura évidemment besoin de retrouver son ancienne clientèle ou de se créer de nouveaux débouchés.

Cette tâche gigantesque n'est possible qu'à la condition de maintenir notre situation de peuple neutre et de rester fidèles à notre mission traditionnelle, qui consiste à mettre en rapport les uns avec les autres, les grands producteurs du monde et de participer à leur

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, le 1^{er} août.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Groupe d'armées du Kronprinz Rupprecht de Bavière.

Entre Ypres et Bailleul, au petit jour, vif combat de feu passager.

L'activité d'artillerie, médiocre durant la journée, s'est avivée vers le soir en de nombreux endroits du front à la suite d'engagements de reconnaissance.

A l'Est de Fère-en-Tardennois, dans l'après-midi, les Français ont à plusieurs reprises déclenché de violentes attaques partielles. Par une contre-poussée, nous avons containt l'ennemi à refuser dans ses positions, de départ.

Sur le reste du front de combat, feu d'artillerie de violence intermittente; escarmouches dans le terrain devant nos lignes.

Au Nord-Est de Perthes, après une forte préparation par le feu d'artillerie, l'adversaire a essayé de reprendre le point d'appui lui enlevé le 30 courant. Il a été refoulé et a subi de lourdes pertes.

Au Sud du Fichtelberg ainsi que dans les Argonnes, poussée couronnée de succès de nos propres détachements.

Groupe d'armées du duc Albrecht.

Engagement d'infanterie sur la Moselle et dans le bois de Parroy.

Des prisonniers y sont restés entre nos mains.

Hier, sur le front, en combats aériens ainsi que par notre feu d'artillerie et de mitrailleurs, l'ennemi a perdu 25 avions.

En dehors de cela, nos forces stationnées en Allemagne et sur le front ont exterminé une escadre anglaise de 6 grands appareils de bataille avant qu'ils eussent pu lancer leurs bombes sur leurs objectifs à Sarrebrücken où ils se trouvaient.

D'une deuxième escadre, suivant la première, nous avons descendu un autre grand appareil de combat anglais.

Berlin, 30 juillet. — Officiel du soir.

Après la défaite qu'il a subie hier, l'ennemi a été calme aujourd'hui.

Berlin, 31 juillet. — Officiel.

Au peuple allemand !

Quatre ans d'après combats ont passé, quatre ans aussi d'exploits mémorables.

Ce sera un exemple pour tous les temps des performances dont un peuple est capable quand il a pris les armes pour la plus juste des causes et le maintien de son existence même.

En même temps que nous révérons avec gratitude et reconnaissance la main protectrice de Dieu qui s'est étendue sur l'Allemagne, nous pouvons déclarer avec fierté que nous nous sommes montrés dignes de la haute mission qui nous a été dévolue par la Providence.

Si, dans sa lutte suprême, notre peuple a eu à sa tête des hommes capables des plus grandes choses, il s'est lui-même montré digne, par sa confiance journalière, des chefs qui lui ont été donnés.

Comment, en effet, notre puissante armée aurait-elle pu accomplir ses hauts faits hors frontières si le travail n'avait imposé les plus hautes exigences personnelles à ceux qui sont restés au foyer?

Tous ceux qui, dans les conditions les plus pénibles, ont prêté leur collaboration à la lourde tâche imposée à l'Etat et à la communauté, ont droit à notre gratitude.

Merci tout particulièrement à notre fidèle et infatigable corps de fonctionnaires. Merci à l'agriculteur; merci aux femmes, sur lesquelles pèsent tant de charges en ces temps de guerre.

La cinquième année de guerre, à l'aurore de laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, réservera encore bien des privations et des

activités, dans la proportion de nos forces industrielles et de leur spécialisation.

Pour réaliser ce plan de relèvement économique, la Belgique doit donc maintenir son indépendance aussi bien, vis-à-vis d'un groupe de belligérants que de l'autre. C'est la raison pour laquelle une annexion de la Wallonie à la France constituerait un saut dans l'inconnu.

C'est là une évidence dont les activistes wallons sont profondément convaincus. Aussi, le reproche que leur adresse le journal *De Eendracht* tombe-t-il absolument à faux.

En français, cela s'appelle « prêcher des convertis ». En flamand, n'y a-t-il pas une expression qui veut dire « enfoncer une porte ouverte »? C'est à un jeu de ce genre qu'on se livre quand on veut démontrer aux Wallons qu'il n'est pas de leur intérêt de souhaiter l'annexion de leurs provinces à la France.

épreuves au peuple allemand, mais quoique nous réservons l'avenir, nous savons que les plus lourdes épreuves sont passées.

Ce que nos armes ont accompli à l'Est et ce qui y a été constitué sur des bases solides par la conclusion de la paix, les événements qui vont vers leur dénouement à l'Ouest sont pour nous une assurance certaine que l'Allemagne sortira forte et puissante de cette effroyable mêlée de peuples, qui déjà a anéanti mainte race puissante.

En ce jour de ressouvenance, nous pensons avec un cœur douloureux aux sacrifices offerts en holocauste à la Patrie.

Nos familles ont été très éprouvées : la douleur de cette effroyable guerre n'a épargné aucun foyer allemand.

Ceux qui, dans l'enthousiasme de leur première jeunesse, assistèrent au départ de leurs aînés, se trouvent aujourd'hui dans les combats, coude à coude avec leurs pères et leurs frères.

C'est un devoir sacré qui nous est imposé de tenter l'impossible pour que ce sang précieux n'ait pas été versé en vain.

Nous n'avons négligé aucune occasion de ramener la paix dans le monde dévasté; mais, jusqu'à présent, la voix de l'humanité ne trouva pas d'écho dans le camp ennemi.

A toutes nos paroles de réconciliation, il nous fut répondu par des cris de haine et d'insulte.

Encore aujourd'hui, les ennemis refusent de conclure la paix, et ils continuent à souiller sans vergogne le nom pur de l'Allemagne, et leurs porte-parole ne cessent de proclamer toujours de nouveau que l'Allemagne doit être anéantie.

C'est pourquoi il nous faut continuer la lutte et agir jusqu'à ce que l'ennemi soit prêt à reconnaître notre droit à la vie, comme nous l'avons défendu victorieusement contre les assauts d'un ennemi supérieur en nombre.

Que Dieu soit avec nous.

En campagne, 31 juillet 1918.

WILHELM I. R.

Vienne, 31 juillet. — Officiel.

Sur le théâtre de la guerre en Italie, dans le secteur du Sasso-Rosso, une opération fructueuse exécutée par nos troupes d'assaut nous a valu 25 prisonniers.

Sur tout le front en Vénétie, très grande activité aérienne.

En Albanie, cédant sous notre pression persistante, l'ennemi a évacué ce matin ses lignes les plus avancées sur plusieurs points.

Constantinople, 28 juillet. — Officiel.

Pendant la journée d'hier, les opérations ont été plus actives sur tout le front.

Dans le secteur de la côte, les Anglais ont attaqué nos lignes d'avant-postes après une violente préparation d'artillerie.

Ils ont été partout repoussés d'une manière sanglante.

Les troupes ennemies qui avaient pénétré passagèrement dans nos lignes ont été rejetées par corps à corps et nos positions sont restées entre nos mains.

Des deux côtés de la route de Jérusalem à Nablus, se sont livrés des combats d'artillerie de force variable.

A l'Est de la route jusqu'au Jourdain, nos patrouilles ont pénétré dans les positions ennemies et en ont ramené des prisonniers.

Sur la rive orientale du Jourdain, nous avons efficacement pris sous notre feu des troupes ennemies qui faisaient des tranchées et nous avons mis en fuite un escadron de reconnaissance.

Une de nos patrouilles d'officiers a été engagée dans un assez long combat fructueux avec de forts détachements de reconnaissance ennemis et a fait du butin.

Sur les autres fronts, la situation ne s'est pas modifiée.

Berlin, 30 juillet. — Officiel.

Les chiffres suivants montrent les résultats obtenus par l'armée allemande pendant la quatrième année de guerre :

Nous avons arraché à l'ennemi et occupé :

- En Italie, 98,256 kilomètres carrés;
- En France, 14,423 kilomètres carrés;
- Sur le front à l'Ouest, 5,323 kilomètres carrés — non compris le terrain que nous venons d'évacuer sur la Marne — soit au total 218,002 kilomètres carrés.

En outre, en Finlande, nos troupes ont contribué à forcer l'ennemi ou des bandes de pillards à évacuer 373,602 kilomètres carrés;

- En Oukraine, 452,033 kilomètres carrés;
- En Chine, 25,727 kilomètres carrés.

Notre butin comprend : 7,000 canons, 6,000 mitrailleurs, 851,972 fusils, 2,867,500 obus, 102,250 300 cartouches, 2,000 avions, 300 ballons captifs, 1,705 cuisines de campagne, 300 tanks, 3,000 locomotives,

En réalité, un fait domine l'histoire de la Belgique au XIX^e siècle : ce fait est d'ordre intellectuel et d'ordre économique. Il peut s'énoncer en ces termes : la Belgique a été tributaire de la France au point de vue intellectuel, en vertu de la loi historique qui soumet les petits peuples à l'influence prépondérante de leurs grands voisins lorsqu'ils parlent la même langue que ceux-ci. Mais en même temps la Belgique est tributaire économique de l'Allemagne qui forme son hinterland industriel et commercial.

Cette influence économique allemande en contrebalançant la prépondérance intellectuelle française maintient dans notre pays cet équilibre merveilleux qui fait son originalité culturelle et sa richesse.

Dr H. HENQUINEZ.

28,000 wagons de chemin de fer, 65,000 véhicules divers.

Le nombre des prisonniers faits pendant la quatrième année de guerre s'élève à 888,500, ce qui porte le chiffre total de nos prisonniers à près de 3 1/2 millions.

Berlin, 30 juillet. — Officiel.

D'importantes forces ennemies qui ont de nouveau hier assailli notre front ont eu un nouvel et grave échec sanglant.

De même que le général Hoig avait fait en Flandre et le général Nivelle sur l'Aisne, le général Foch persiste, entre Soissons et Reims, dans l'ancienne méthode de combat rigide dont le seul résultat est de multiplier à l'infini les pertes sanglantes de ses armées.

Après une forte préparation d'artillerie commencée à 5 heures de l'après-midi, des vagues d'assaut compactes nous ont attaqués au Sud de Hartennes. Nos attaques ont complètement échoué et leur ont coûté de fortes pertes.

L'après-midi, des troupes fraîches ont repris l'assaut qui est resté tout aussi infructueux.

Les attaques simultanément prononcées par les Anglais au Nord-Est d'Oulchy-le-Château ont été nettement repoussées.

L'infanterie ennemie, qui a attaqué encore une fois vers 10 h. du soir, a dû se retirer devant le feu de nos mitrailleurs.

Aux opérations vainement tentées par l'ennemi des deux côtés de Ville-en-Tardennois et renouvelées jusque tard dans la soirée, nous avons répondu par des contre-attaques au cours desquelles nous avons fait prisonniers 2 officiers et 70 soldats.

Berlin, 30 juillet. — Officiel.

Une attaque a été prononcée par l'ennemi à la lièvre orientale du bois de Menniers après une préparation d'artillerie d'une heure hier à 7 h. du matin et a fourni à nos troupes l'occasion d'un plein succès.

Plus à l'Est, jusque dans la région de Ville-en-Tardennois, les Français et les Anglais ont attaqué vers 7 h. du soir : leur attaque s'est de même déroulée avec de fortes pertes, brisée soit par notre feu destructeur, soit par nos contre-attaques.

Aux cours de l'attaque signalée au Sud du Fichtelberg qui nous a remis en possession des positions occupées par l'ennemi depuis le 27 juillet, plus de 150 prisonniers sont tombés entre nos mains.

Berlin, 30 juillet. — Officiel.

Depuis le début de l'offensive du général Foch, les Anglais ont prononcé journellement sur de nombreux points de leur front de petites attaques partielles : ils ont hier continué à attaquer, mais toujours sans obtenir d'autre résultat qu'un accroissement du total de leurs pertes sanglantes pendant le premier semestre.

Nous avons hier nettement repoussé en leur infligeant de fortes pertes leurs attaques prononcées près de Merris, d'Abbanville et de la ferme de Signy ainsi que des deux côtés de l'Ayette.

Nous avons fait des prisonniers.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 31 juillet (3 h.).

Les Allemands ont attaqué après un fort bombardement nos nouvelles positions à l'Est d'Oulchy-le-Château.

Nous avons repoussé l'assaut ennemi et maintenu nos lignes intactes.

Sur la rive droite de l'Oureq, de vifs combats se sont livrés au Nord-Est de Fère-en-Tardennois.

Le village de Seringes est passé de main en main et a été finalement enlevé par une contre-attaque des Américains.

De nombreux coups de main ennemis près de Mesnil-St-Georges, à l'Est de Montdidier, au bois le Prêtre, sur la rive droite de la Meuse et dans les Vosges n'ont obtenu aucun résultat.

Nous avons effectué une incursion dans les lignes allemandes au Nord de Perthes-les-Hurlus et ramené des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

Paris, 31 juillet (11 h.).

Sur l'ensemble du front de bataille journée marquée par des actions d'artillerie.

Main Montdidier et l'Oise, un coup de main allemand au Nord d'Antheuil n'a obtenu aucun résultat.

Aviation : Dans la journée du 30, les équipages franco-britanniques ont abattu ou mis hors de combat, 18 avions allemands et incendié 1 hallon captif.

Londres, 30 juillet. — Officiel.

Aux cours d'une heureuse opération exécutée dans les environs de l'Ayette, nous avons fait quelques prisonniers.

Des patrouilles australiennes ont pénétré dans les positions ennemies près de Merris; elles se sont nichées à l'Est du village, qu'elles ont cerné et conquis.

496 prisonniers sont restés entre leurs mains. Nos pertes sont très minimes.

Rome, 30 juillet. — Officiel.

Tout le long du front, activité de l'artillerie ennemie, qui a été contre-battue par la nôtre.

En Judicarie et dans la Vallara, nos avant-postes ont repoussé des détachements autrichiens.

Sur la Piave, des opérations de reconnaissance ont valu des armes et du matériel de guerre à nos patrouilles.

Grande activité aérienne réciproque.

Nous avons efficacement bombardé des champs d'aviation et d'autres buts militaires à l'arrière des lignes ennemies.

Aux cours de combats aériens, 12 avions ennemis ont été descendus et un treizième, touché par le feu de nos canons de défense, est tombé dans les environs de l'Asolone.

En Albanie, nos détachements d'avant-garde ont diminué la pression qu'ils exerçaient sur l'ennemi sur le Semeri et à l'Ouest d'Osman. Devant tant que nos lignes de défense n'étaient pas établies.

Dans l'entrepente, les opérations sont devenues beaucoup moins importantes.

La Guerre sur Mer

Londres, 30 juillet. — On mande de New-York au « Daily Chronicle » :

— En séance spéciale, le Sénat a discuté la question du torpillage de navires au large des côtes américaines.

Les autorités ont pris des mesures extraordinaires contre les sous-marins.

Les journaux estiment qu'il est regrettable que le

département de la marine ne signale pas le nombre de navires transportant des troupes coulés par les sous-marins allemands.

Copenhague, 30 juillet. — Le schooner norvégien « Firekløver », qui était parti le 6 juin de Norvège à destination de Fæsthallopp, avec un chargement de bois de mine, a disparu depuis.

Un canot de sauvetage vide appartenant à ce navire s'est échoué dernièrement sur la côte de Jutland. On craint que le navire ne soit perdu corps et biens.

Stockholm, 30 juillet. — Le steamer « Orinden » (1.102 tonnes) a été torpillé en vue de la côte anglaise.

Il appartient à une firme de Stockholm et faisait le voyage entre l'Angleterre et la France.

EN RUSSIE.

Kief, 30 juillet. — A 2 heures de l'après-midi, tandis que le feld-maréchal von Eickhorn et son aide-de-camp, le commandant von Dressler, se rendaient au Casino au domicile du feld-maréchal, un homme s'est approché en fiacre et a lancé sur eux une bombe.

Le feld-maréchal et le capitaine ont été grièvement blessés.

L'auteur de l'attentat et le cocher ont été arrêtés. L'enquête ouverte aussitôt a établi que l'attentat a été préparé par le parti social-révolutionnaire de Moscou qui travaille, on le sait, sous l'inspiration de l'Entente.

Berlin, 31 juillet. — On annonce officiellement que le feld-maréchal von Eickhorn s'est éteint doucement le 30 juillet, à 14 heures du soir.

Le capitaine von Dressler, adjudant personnel du feld-maréchal, est mort peu avant le feld-maréchal.

Berlin, 30 juillet. — L'auteur de l'attentat commis contre le feld-maréchal von Eickhorn est un nommé Boris Dinokio, âgé de 23 ans et homme de confiance des socialistes-révolutionnaires de gauche de la section de Moscou.

Il prétend être arrivé il y a quelques jours de Moscou à Kief pour tuer le feld-maréchal sur l'ordre du Comité central de son parti.

Il lui avait été remis dans ce but une bombe, un revolver et une somme d'argent.

Berlin, 31 juillet. — M. Steinheil, ministre d'Ukraine à Berlin, s'est rendu hier auprès du chancelier de l'Empire pour lui exprimer ses regrets et ses condoléances à l'occasion de l'attentat commis contre le feld-maréchal von Eickhorn.

Chronique Locale et Provinciale

LES CONFERENCES

La première conférence que M. Gmelin, professeur de droit public à l'Université de Gießen, avait donnée il y a quelques mois au Cercle d'études des Ministères Wallons, sur l'évolution constitutionnelle de l'Allemagne, ayant obtenu, on le sait, le plus grand succès, le Comité de ce cercle a eu l'heureuse idée d'inviter l'éminent juriste à parler, mardi soir, de la question des nationalités en Autriche-Hongrie.

De même que la première, cette très intéressante causerie a paru vivement intéresser l'auditoire qui a longuement et chaleureusement applaudi le savant conférencier.

Nous devons nous borner à donner de cette causerie, bourrée de faits et de chiffres, un résumé succinct.

En commençant, M. le professeur Gmelin énumère les différentes nationalités qui se partagent le territoire de l'Autriche-Hongrie et démontre que les Slaves, quoiqu'ils constituent la moitié de la population de l'Empire, ne peuvent pas profiter de leur prépondérance numérique, d'abord parce qu'ils sont partagés eux-mêmes en cinq nationalités, savoir les Tchèques, les Polonais, les Ruthènes, les Slovéniens et les Serbo-Croates, ensuite parce qu'ils sont divisés par des haines séculaires résultant soit de diversité de religions, soit d'aspirations politiques différentes.

L'autre moitié de la population, c'est-à-dire les Allemands, les Magyars (Hongrois) et les Roumains, qui habitent une large bande de territoire séparant les Slaves du Nord de ceux du Sud, pourraient tenir les Slaves en échec, s'ils voulaient unir leurs efforts, mais cette unité leur fait défaut, les Magyars cherchant à restreindre l'emploi de la langue allemande en Hongrie par peur de voir ressusciter l'ancien état unitaire qui portait l'empreinte allemande.

Au surplus, des conflits existent entre les Magyars et les Roumains, auxquels on reproche de pencher vers une union avec le royaume de Roumanie.

En Autriche-Hongrie, le problème des nationalités se complique de questions religieuses. Le fait que la grande masse des habitants appartient à la religion catholique explique pourquoi le gouvernement autrichien a si souvent suivi une politique cléricalle.

Cependant, les adhérents des autres religions, encore que minorité, influencent également la politique de l'Empire.

L'Autriche-Hongrie touche à l'Orient où les nations se différencient plutôt par les convictions religieuses que par la langue. Par exemple les Israélites, qui sont au nombre de 2 millions, constituent pour ainsi dire une nationalité propre, surtout en Galicie. De même, les Bosniaques, bien qu'ils parlent la même langue, forment en quelque sorte trois nationalités : les catholiques se disent Croates, les Mahométans, Turcs. Les uns et les autres de fidèles sujets de l'Empereur-Roi, tandis que les Orthodoxes qui se disent Serbes aspiraient en partie à une réunion avec le royaume de Serbie.

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. Gmelin a traité de l'évolution constitutionnelle de l'Autriche-Hongrie.

L'empire austro-hongrois s'est constitué de trois parties différentes : les pays héréditaires, qui s'identifient à peu près avec les pays de langue allemande ; le royaume de Bohême, lequel comprendrait, outre la Bohême proprement dite, la Moravie et la Silésie ; et le Royaume de Hongrie.

Ces pays, réunis définitivement en 1526, ne l'étaient que par une union personnelle, c'est-à-dire que tout en ayant à leur tête le même monarque, ils gardaient leurs institutions propres. Mais comme la Bohême et la Hongrie constituaient des monarchies électives, cette union personnelle avait un caractère précaire, ce qui incita les monarques de l'Autriche à remplacer la monarchie élective par une monarchie héréditaire et à réunir les trois pays en un seul.

Ils réussirent en Bohême, qui, au cours de la guerre de 30 ans, fut annexée au pays héréditaire, mais en Hongrie ils n'atteignirent leur but qu'en partie : s'ils parvinrent à établir une monarchie héréditaire (sanction pragmatique de 1713 et 1723), ils ne purent obliger les Hongrois à abandonner leurs institutions particulières.

Le constitutionnalisme de l'Autriche-Hongrie prit naissance en 1848.

Tandis qu'en Autriche ces tendances se développaient d'une façon relativement paisible, le gouvernement, cédant aux vœux de la population en accordant une assemblée constituante, en Hongrie, au contraire, ces tendances se firent jour d'une manière plus violente, compliquées qu'elles étaient par des tendances séparatistes, qui bientôt amenèrent une rupture entre le gouvernement autrichien et la Hongrie constitutionnelle. Les démocrates autrichiens prenant partie pour celle-ci, la victoire du gouvernement autrichien sur les Hongrois provoqua, non seulement la fin de l'indépendance de la Hongrie, mais aussi la fin du constitutionnalisme en Autriche. Cette fois, c'est-à-dire de 1851 à 1860, c'était bien l'état unitaire dirigé par un gouvernement absolu et clérical.

L'insuccès de la guerre de 1859, contre le royaume de Sardaigne et la France, amena

le gouvernement à faire, à l'opinion publique, des concessions libérales qui ouvrirent de nouveau la voie aux institutions constitutionnelles. On chercha toutefois à garder l'état unitaire, malgré l'opposition des Hongrois, qui ne voulaient pas plus de l'état unitaire constitutionnel que de l'état unitaire absolu, opposition qui obligea le gouvernement autrichien à conclure un compromis en 1867 par lequel il reconnut la qualité d'Etat à la Hongrie et renvoya à un parlement commun, tandis que les Hongrois concédaient l'armée commune et l'institution de délégations élues par les deux parlements.

Dans la troisième partie de sa conférence, M. Gmelin expose les institutions actuelles de l'Autriche-Hongrie et tout d'abord les institutions de l'Union.

Il marque la différence qui, dans le langage juridique, existe entre l'union personnelle et l'union réelle. Alors que celle-ci est en quelque sorte accidentelle, en ce sens qu'elle résulte du hasard de l'ordre de succession, celle-ci est voulue par les deux Etats. Le monarque austro-hongrois cumule trois dignités : celle de Chef de l'Union, celle d'Empereur d'Autriche et de Roi de Hongrie.

Outre le monarque, il y a trois ministères communs : le ministre des Affaires étrangères, le ministre commun de la Guerre, le ministre des Finances communes. Seule, l'armée permanente est placée sous les ordres du ministre commun de la Guerre. La landwehr et le lansturm sont organisés respectivement par les deux Etats et placés sous la direction de deux autres ministères de la Guerre, qui relèvent directement et font partie l'un du ministère autrichien, l'autre du ministère hongrois.

La gestion du gouvernement commun est contrôlée par les délégations nommées en nombre égal par les deux parlements. Elles délibèrent séparément, quoique siégeant dans la même ville, alternativement à Vienne et à Budapest. Elles ne peuvent tenir une séance commune que lorsqu'elles ne sont pas parvenues à se mettre d'accord, mais dans ce cas, le vote seul est permis.

Elles sont surtout appelées à voter le budget commun, qui comprend les dépenses pour l'armée permanente, la marine et les affaires étrangères, et, comme recettes, les recettes communes qui sont insignifiantes, les droits douaniers, une quote-part payée par chaque Etat.

La proportion de ces quote-parts est fixée pour une durée de dix ans par un accord entre les deux parlements. (Actuellement, la quote-part de l'Autriche est fixée à 63,6 % et celle de la Hongrie à 36,4 %.)

Les délégations ont également le droit de mettre en accusation les ministres communs.

Il est à remarquer qu'en Autriche-Hongrie il n'existe pas de législation commune : lorsque la nécessité s'impose d'appliquer des lois communes, celles-ci sont votées séparément par les deux parlements, et elles s'appellent des lois concordantes, dont le principal exemple est la loi réglant la quote-part.

Le vote de ces lois concordantes s'est parfois heurté à de grandes difficultés qui résultaient, non d'un vice de l'organisation de l'Union, mais bien des conflits raciques qui paralysent le parlement autrichien.

C'est en vain que le gouvernement essaya d'éliminer ces conflits en introduisant, en 1907, le suffrage universel, les députés socialistes slaves — chose remarquable — ayant adopté une politique nationaliste.

Une des causes de l'impuissance du parlement central réside dans l'exagération de l'autonomie provinciale. En effet, les diètes, organismes locaux, partagent avec le parlement central le pouvoir législatif.

Une autre cause de ces conflits raciques est la grande liberté garantie aux nationalités par la constitution. C'est une erreur très répandue que les Tchèques seraient opprimés, alors que tout au contraire ils jouissent de droits plus étendus que par exemple les Flamands. Seulement, ils réclament le rétablissement de l'ancien royaume de Bohême, ce qui serait une violation du droit des nationalités, les frontières de ce royaume englobant plusieurs millions d'Allemands.

En Autriche-Hongrie, comme dans chaque Etat, deux tendances se font jour : une tendance centralisatrice et une tendance décentralisatrice par rapport à la fois à l'Union et aux Etats particuliers. Les Slaves poursuivent la dissolution des deux Etats au bénéfice d'une fédération de petits Etats nationaux, tandis que les Allemands et les Magyars aspirent à une centralisation les uns en Autriche, les autres en Hongrie, en même temps qu'ils cherchent à conserver l'Union.

M. Gmelin termine par ces mots : « On voit qu'en Autriche-Hongrie le problème des nationalités est extrêmement complexe, les questions de nationalités, de religion, d'intérêts économiques et de traditions historiques entrant en ligne de compte et s'entremêlant en un réseau quasi-inextricable.

Néanmoins, on voit des politiciens d'Europe et d'Amérique qui, réduisant le problème à sa trop simple expression, en prétendant le résoudre par le principe des nationalités, ressemblent à ces charlatans qui veulent appliquer le même remède pour toutes les maladies. Au lieu de pousser les nationalités de l'Autriche-Hongrie à se séparer, il conviendrait, dans leur intérêt même, de les encourager à vivre une vie harmonieuse, basée sur l'estime mutuelle et le commun désir de marcher ensemble vers un meilleur

avenir, en donnant ainsi un exemple aux autres peuples du monde qui n'ont pas encore, hélas, trouvé le moyen de mettre fin à ses luttes fratricides. »

A l'issue de cette conférence, un intéressant échange de vues se produisit entre l'orateur, M. le Dr Henquin, secrétaire général du ministère des Sciences et des Arts, et M. le Dr Limet, secrétaire général du ministère de l'Intérieur. Ces deux dernières personnalités affirmèrent, avec une chaude éloquence, leur conviction que seul un régime fédéraliste convient à la Wallonie. Il fut aussi question de Bruxelles, dont les Flamands, sans consulter les Wallons, ont fait la capitale de la Flandre. Cet échange de vues qui dura plus d'une heure a été très goûté par l'auditoire, lequel applaudit chaleureusement les orateurs.

La soirée se termina par une réunion intime organisée par M^{me} Monnier, la charmante directrice du casino, assistée de M^{lle} Robyns, qui joua, avec une remarquable virtuosité et une rare compréhension, des morceaux de Chopin et de Schubert.

P. R.

Ville de Namur. — Magasins Communaux MAGASIN COMMUNAL N° 2 (Ecole Jeanty-Bodart).

Vente de légumes frais (oignons, pois, haricots, carottes, tomates) vendredi 2 et samedi 3 août, à partir de 8 à 11 h. et de 2 à 6 h.

Namur, le 1^{er} août 1918.

Commission Communale d'Approvisionnement, Le président : G. DETOMBAY.

Ecole Professionnelle de Chauffeurs-Mécaniciens DE NAMUR, 54, RUE ROGIER

Ont obtenu leurs diplômes aux examens du 24 juin : avec la plus grande distinction : F. Gaspard ; 43 sur 50 ; A. Lecocq, 48 sur 50 ; H. Lecocq ; A. Rahin ; H. Chi-sogno et R. Jeannot ; avec grande distinction : J. Anciaux, L. Boigelot, G. Gossa, G. Laurent, L. Charlier, D. Tholomé, G. Lecocq ; avec distinction : E. Degives, A. Boulanger, A. Hofman, F. Roguet, V. Stanson, J. Lelu, H. Tasseur, M. Deguelle.

Le jury : Georges Gillen, ingénieur-mécanicien, à Seraing ; Paul Gérard, ingénieur-électricien, fabricant de magnétos et d'appareils de haute précision, à Liège.

Le directeur-professeur : Arthur Talmasse, metteur au point des voitures-automobiles, directeur des Ecoles automobiles de l'arrondissement de Huy, Liège et Flémalle, Wareme, Marchin et Havelange. — Ouverture d'une nouvelle série de cours le dimanche 11 août 1918, à 11 h. 6764-1

Jeu de balle. Plaine St-Nicolas

Enfin, l'on joue à la balle, dimanche, à Namur, à 3 heures.

Depuis de longues semaines les amateurs, aux abois, se lamentaient et demandaient à corps et à cris à revoir aux prises les virtuoses de la « petite reine blanche ».

Qu'ils se réjouissent : ils vont être satisfaits. Comme chacun le sait (celui qui s'occupe du jeu de balle et s'y intéresse quelque peu, naturellement), la belle cité namuroise fourmille actuellement de bons éléments et, pour notre part, nous voyons la possibilité d'y mettre trois parties sur pied.

Une seconde équipe s'est donc créée depuis peu. Celle-ci, jalouse des lauriers conquis par la partie officielle (Thirionet-Azalin), veut à son tour — légitime orgueil, d'ailleurs — faire parler d'elle. C'est la raison pour laquelle elle vient de lancer un défi — enjeu 100 francs — à sa puissante rivale.

Composée comme elle le sera, nous ne serions pas étonnés qu'elle arrivât à mener la vie dure au Blanc et « tutti quanti ».

Leclère d'Andenne y tiendra le petit milieu, Dellelle le grand et Eloy le derrière. Genon et Falk joueront des cordes.

Ce sera une équipe de chasseurs par opposition à celle de Thirionet qui tire surtout sa force de ses livres.

Nous nous gardons bien de prononcer un pronostic catégorique, la forme de la partie (Eloy-Leclère) ne nous étant pas assez connue. Il ne faudrait pourtant pas qu'elle vienne « se buter » à une équipe Thirionet aussi bien disposée que dimanche dernier à Lesves et trouvant moyen, dans une lutte entre 3 parties de triompher en décision, en infligeant l'espagnole cuisante à la partie de Fosses, renforcée de Colson pourtant.

Quoi qu'il en soit, soyons pourtant assurés que nous assisterons à une rencontre vive, animée, acharnée même et que des prodiges seront réalisés de part et d'autre.

LE CHASSEUR.

THÉÂTRES, SPECTACLES

o ET CONCERTS o

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. Soirée à 7 h.

Programme du 26 juillet au 1^{er} août

Au cinéma : « L'Étranger », grand drame en 4 p., avec Eva Speyer ; — « Le Petit Poisson d'Or », comédie ; — « L'Éclair », drame espagnol ; — « Le Coffre-Fort », drame en 3 parties.

Au music-hall : « Robert Berès », multifantaisiste ; — « Monsieur Rouzel », baryton.

* JARDIN D'ÉTÉ *

Hôtel de Hollande

PLACE DE LA GARE, 3-4 — NAMUR

Tous les jours, de 3 à 8 heures.

CONCERT SYMPHONIQUE

Tous les samedis et dimanches, de 12 à 2 h. 1/2.

APÉRITIF-CONCERT

Dégustation de THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT, LIMONADES et GATEAUX. 6561

Concert — ROYAL MUSIC-HALL, — Cinéma.

(F. COURTOT), Place de la Gare, 21

Programme du 26 juillet au 1^{er} août

Au cinéma : « Le Coup de Maître d'Éddy », comédie en 5 parties, jouée par Edgè Niesse ; — Divers films comiques et documentaires des plus intéressants.

Au music-hall : « Elle passe Partout », revue à transformations par les JANE-ALEX ; — « Prescha », diseuse à voix ; — « Jane Huberty », diseuse à voix.

ANNONCES

JOSETTE. — Ce que tu fais n'est pas bien. 6759

BASCULES poinçonnées et de ménage. CUISEURS à vapeur pour aliments bétail. Taraires trieurs-enchasseurs. Ecrire : F. LONAT, Tirlemont. 6761

PLUS CHER QUE LEUR VALEUR

Nous rachetons le plupart des VIEUX LIVRES Librairie ROMAN, Namur 6762

MEUBLES

Grand choix chambres à coucher, salles à manger, fumoirs, salons, bureaux, lits anglais, 25 modèles de chaises pour salle à manger et cuisine. — Prix avantageux. 6765 6

J. LINHET-SEIGNEUR, rue de l'Ange, 16 NAMUR

Victor ANDRÉ, Scierie et Raboterie à vapeur à MARCHIENNE-AU-PONT

est acheteur de chênes, peupliers et sapins en grumes pour sciage. Lui faire offre sur wagons départ ou franco. 6763 6

LES ORELLY, danseurs mondains

actuellement au SELECT de Namur, donnent leçons de danses modernes, de 8 à 11 heures. 6762

Musiques à vendre

pour orchestre, piano seul, violon et piano, chez M. V. Luffin, rue Rogier, 108, Namur. 5938

AVIS AUX BRASSEURS

Pois sans goût ni odeur et prêts à l'emploi HAUSSEN

4, rue Lakenvel, 4, BRUXELLES 6757 6

VISITEZ

LES

Nouvelles Galeries

DU

GRAND BAZAR S-INT-JEAN

rue de l'Ange et rue des Fripiers

NAMUR 6886

Vente de COURROIES autorisées

Concessionnaire pour la Belgique : P. LEBLANC, boulevard d'Orléans, 79-81, Namur.

Concessionnaire pour la province de Namur : J. WARRANT, rue du Parc (La Plante). 6882

ATELIERS & FONDERIES

SEVRIN & MIGEOT, à Auvolais

PIECES DE RECHANGE pour tracteurs, locomotives, moulins, batteries, écrémeuses, pompes, machines et moteurs de tous genres. 6888

VISITEZ les vastes magasins

V. Mareq-Gérard

59, rue des Brasseurs, 59, NAMUR

(ANNEXE 4, RUE DU BAILLI)

Bascules ordinaires et bétail. — Peilerie en tous genres. — Lits et lavabos en fer. — Séchoirs à légumes. — Fours (Pieters) à cuire le pain. — Formes à pain. — Articles émaillés. — Sanderie en tôle acier pour comités. 5320

Emile LEDIEU

ancien propriétaire de l'Hôtel de la Gare

porte à la connaissance de sa fidèle clientèle qu'il a transféré son café restaurant à

l'HOTEL ROGIER

38, rue Rogier, Namur

CUISINE SOignée 6888

Consom. de tout 1^{er} choix. — Chambres confortables

PIANOS

Maison VAN PETERGHEM

17, Boulevard Ad Aquem, 17

Nouveau stock de pianos neufs et d'occasion. Fabrication ancienne. Namur fondée en 1875. 6815

RECHAUDS A GAZ

Séchoir pour légumes et fruits, becaux pour ess. sec. — Fours à pain au gaz et charbon. 5826

Maison TRUBERT-GARITTE

plombier-peuierie, 3, rue de Fer, Namur.

FERS A CHEVAL

FERS — MÉTAUX — TUYAUX

Vte Eucher-Gérard et Fils

25, rue Saint-Nicolas, 25, NAMUR 4088

Dame-Pédicure

69, rue Emile Criveller

Hollandia

remplace le café et la chicorée

Analyse par M. le Dr Dupont-Pamart, directeur du Laboratoire Médical de Bruxelles, préparé par la

MAISON HOLLANDAISE

30, rue Saint-Nicolas, 30

se vend dans toutes les épiceries et pâtisseries.

On demande des représentants partout. 5887

PAPIERS en feuilles et rouleaux, et rouleaux, sachets, cornes.

Bureau de Publicité, 21, boulevard d'Orléans, Namur

Réparations de Sarettos

en tous genres qu'elle que soit la cassure

— Placement de Similia —

TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ — PRIX MODÉRÉS

La maison possédant un spécialiste sur place, défie toute concurrence. 6616

rue de Gravière, 5-7, Namur

FERNAND ANTOINE-VIGNERON

Coiffeur-Pâtisseries

TABACS — SIGARES — PARFUMERIE

Maison DUPUIS-JOIRET

48, Rue Lucien Namèche, Namur.

CONSTRUCTIONS, FERRONNERIE,

5069 13 POLYMERIE, SOUDURE AUTOGENE

VERRES SPECIAUX COULES

Verres à Vitres 6780

Verreries LÉONTE-FALLEUR, à Jumet

Chronique Liégeoise

Un meurtre dans la mine

Lundi, au commencement de l'après-midi, au charbonnage de l'Espérance et Bonne Fortune, à Montegnée, un drame horrible s'est commis au fond du puits.

Plusieurs ouvriers réparaient un éboulement qui s'était produit à l'étage 510. Survient le surveillant Maximilien Mouton, de Glaen, qui accusa violemment de négligence l'ouvrier Henri Deman, d'Ans. Celui-ci protesta et une discussion violente s'engagea. Le surveillant, d'un caractère assez colérique envainima la querelle.

Soudain, alors que la dispute semblait se calmer et que les ouvriers étaient, chacun de son côté, remis à la besogne, ils entendirent les cris de Mouton, assommé par des coups de hache que lui avait portés Deman. Il ne tarda pas à expirer dans les bras de ses ouvriers.

Pendant que la police locale se mettait à la recherche du coupable, celui-ci, remonté aussitôt son acte accompli, s'était constitué prisonnier à la police d'Ans, où il habite.

La victime était mariée et père de plusieurs enfants. Quant au meurtrier également marié et père de famille, on s'étonne qu'il ait pu commettre un acte pareil, étant d'un caractère très doux.

Coincidence macabre : pendant que le charbonnage était tout en émoi du drame horrible qui venait de s'y passer, un accident mortel s'y produisait simultanément.

Un ouvrier nommé Lambert Gonda, de Montegnée, était occupé à pousser des berlines quand au lieu de trouver la cage prête à descendre, celle-ci venant de manœuvrer, il poussa le wagonnet dans le vide et entraîné, fit une chute de plus de 13 mètres et vint se fracasser le crâne au fond de la cage.

La population de Montegnée, encore endeuillée du double accident mortel dans la mine, que nous avons relaté, est, comme on le pense, sous le coup d'une émotion intense. C. M.

Chronique Carolorégienne

Fédération Nationale des Ligues de l'intérêt public

La prochaine assemblée générale de la Fédération se réunira à La Louvière, le dimanche 4